## ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE :		NUMÉRO : 10.12
Ajustement de l'anticoagulothérapie avec la Tinzaparine (Innohep) lors de l'hémodialyse et en situation de coagulation		DATE: Avril 2009
partielle ou massive du circuit.		<b>RÉVISÉE</b> : Février 2011
PROFESSIONNEL S VISÉS	Infirmières	Référence à un protocole
TYPE D'ORDONNANCE	Ordonnance visant à <u>ajuster</u> les traitements médicaux et les médicaments.	Oui
		Protocole infirmier en suppléance rénale

## PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières
- Avoir reçu la formation nécessaire selon le programme de formation spécifique pour l'unité de suppléance rénale.

# **CLIENTÈLES VISÉES**

Usagers hémodialysés

# **UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS**

L'unité de suppléance rénale du CHRDL

# **ACTIVITÉS RÉSERVÉES**

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitorage et les ajustements du plan thérapeutique infirmier.
- > Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

## 1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Maintenir un circuit extracorporel au stade 1 sans provoquer de saignement.
- ➤ Intervenir rapidement lors de la coagulation partielle (stade 3) du circuit extracorporel et éviter une perte sanguine importante par la coagulation massive (stade 4) du circuit.

### 2. CONDITION D'INITIATION

- Sous ordonnance individuelle d'anticoagulation de base.
- Dès l'apparition des premiers signes de coagulation partielle

## 3. ORDONNANCE

#### **EN HÉPARINISATION SERRÉE**

Administrer Tinzaparine (Innohep) 30 unités/kg de poids en bolus I.V. au début du traitement via la tubulure artérielle.

Selon le stade de coagulation au niveau du circuit extracorporel durant ou après le traitement:

#### > Stade 1 ou 2

Même dose d'Innohep au prochain traitement

### > Stade 3

- Per dialyse, donner un bolus de 100 mL de NaCl 0.9%
- En fin de traitement et risque de coagulation, arrêter le traitement d'hémodialyse
- S'il reste plus de 1 heure au traitement, redémarrer un nouveau circuit sans anticoagulation (type EXVALL)

#### > Stade 4

- S'il reste plus de 1 heure au traitement, redémarrer un nouveau circuit sans anticoagulation (type EXVALL)
- > En post dialyse, si stade 3 ou 4
  - Vérifier avec le néphrologue la pertinence d'être encore en héparinisation serrée.

### **EN HÉPARINISATION HABITUELLE**

- Administrer Tinzaparine (Innohep) 40-60 unités/kg de poids en bolus I.V. au début du traitement via la tubulure artérielle.
- Si la durée du traitement est plus de 4 heures
  - Administrer une dose de départ de 60 unités/kg

Selon le stade de coagulation au niveau du circuit extracorporel durant ou après le traitement:

- Sur avis du néphrologue, au milieu du prochain traitement, administrer une 2<sup>e</sup> dose de 500-1000 unités, au besoin
- > Stade 1 ou 2
  - Même dose d'Innohep au prochain traitement

#### > Stade 3

- Per dialyse, donner un bolus de 100 ml de NaCl 0.9%
- Administrer 500 unités supplémentaires d'Innohep, si signes de début de coagulation
- Ne pas donner d'Innohep moins de 1 heure avant la fin du traitement
- En fin de traitement et risque de coagulation, arrêter le traitement d'hémodialyse

#### Stade 4

- S'il reste plus de 1 heure au traitement, redémarrer un nouveau circuit
- Administrer 1000 unités supplémentaires d'Innohep
- Si nouvelle progression vers un stade 4, installer un circuit sans anticoagulation (type EXVALL)
- Aviser le néphrologue
- ➤ En post dialyse, si **stade 3 ou 4** (caillot dans le circuit/piège à bulles /dialyseur)
  - Augmenter la dose d'Innohep de 1000 unités selon la prochaine seringue préremplie disponible pour le prochain traitement

## EN HÉPARINISATION SERRÉE OU HABITUELLE

- > Si présence de saignement mineur en per ou post dialyse
  - Diminuer la dose d'Innohep par multiples de 1000 unités selon la prochaine seringue pré-remplie disponible au prochain traitement et ce jusqu'à l'atteinte de la dose adéquate
  - Ne pas donner de dose d'Innohep additionnelle per dialyse même si anomalie du circuit mais installer un circuit sans anticoagulation (type EXVALL)

## Si stade 4, au prochain traitement d'hémodialyse :

- Effectuer les prélèvements sanguins pour :
  - HB-HT en pré-dialvse
  - Épreuve de compatibilité pour un culot en réserve en pré dialyse si usager symptomatique (douleur d'origine cardiaque, dyspnée, fatigue extrême)

### 4. CONDITIONS D'APPLICATION

### 4.1. Indications

- Pour tous les traitements d'hémodialyse sous anticoagulant
- > Stade 3 et 4 :
  - Présence de caillots dans la chambre veineuse.
- Augmentation ou diminution progressive de la pression veineuse selon l'endroit de la coagulation (avant ou après la chambre veineuse)
- Coloration foncée dans les lignes artérielle et veineuse du circuit extracorporel.

## 4.2. Contre-indications

- Hypersensibilité connue à l'héparine, à l'héparine de bas poids moléculaire (HBPM) ou à toute composante du produit
- Nouvel usager lors de la 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> hémodialyse
- Hémodialyse aiguë
- Tout usager présentant un saignement
- Saignements récents graves de la fistule artério-veineuse après un traitement d'hémodialyse
- Suite à un traumatisme grave (exemples: chute ou accident) la veille ou le jour de la dialyse
- ➤ En période pré intervention chirurgicale ou radiologique pouvant causer un saignement
- ➤ En période post intervention chirurgicale ou radiologique (24-48 heures) pouvant causer un saignement
- ➤ En post opératoire d'une chirurgie pour cataracte ou d'un traitement au laser des yeux pour les 3 traitements suivant l'intervention
- Rétinopathie proliférative ou hémorragie rétinienne documentée
- Péricardite
- Hémophilie
- Thrombocytopénie provoguée par l'héparine ou par une HBPM
- ➤ Thrombocytopénie (< 50000X10<sup>9</sup>/L)
- Chute brutale de l'hémoglobine (20 g/L et plus)
- ➤ Sous traitement d'héparine en perfusion I.V. ou d'HBPM S.C. à doses thérapeutiques. (ex : Fragmin 200 unités/kg ou Lovenox 1 mg/kg)

## 5. MÉTHODES

## 5.1. Précautions et directives

Référer au «Protocole infirmier en suppléance rénale»

### 5.2. Procédures

Protocole infirmier en suppléance rénale du CHRDL

## 5.3. Éléments de surveillance

- > Stades de coagulation au niveau du circuit extracorporel :
  - Collet au niveau de la chambre veineuse
  - Caillot au niveau de la chambre veineuse
  - Décoloration «difficile» lors de la réinfusion du sang
  - Augmentation ou diminution progressive de la résistance veineuse en cours de dialyse selon l'endroit de la coaqulation
- Évaluer la cause de la coagulation du circuit
- Présence de saignement en per ou post dialyse
- Signes vitaux

# 5.4. Complications

- > Coagulation massive du circuit
- ➤ Hémorragie

## 5.5. Limites d'application

- Aviser le néphrologue si augmentation de la dose d'Innohep nécessaire pour 2 hémodialyses consécutives ou si saignements majeurs.
- > Aviser le néphrologue en présence d'une coagulation massive du circuit s'il reste entre 30 et 60 minutes au traitement.

## 6. SOURCES

- Procédures de suppléance rénale
- Consensus des signataires
- «Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques», (2010).

# ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE:	NUMÉRO: 10.12
Ajustement de l'anticoagulothérapie avec la Tinzaparine	DATE: Avril 2009
(Innohep) lors de l'hémodialyse et en situation de coagulation partielle ou massive du circuit.	RÉVISÉE: Février 2011
Chef du service de néphrologie : Pis RE  Date : 901/03/22	LANDRY
Chef du département de médecine spécialisée : Dr Christian	he Arbour
Chef du département de pharmacie: Juntaine Ladoure	cent
Directeur des soins infirmiers: <u>Nathabrie</u> Date: 2011.03.28  Martin habrie	

Adoptée par le CMDP : \_ Date : \_2011-06-15